

## Module EP 02    Gestion de l'habitat

<b>Pré-requis</b>	Certificats des modules de base de la formation pour adultes de gestionnaire en intendance : 2a Habitat et techniques de nettoyage 3a Entretien du linge Culture générale du niveau secondaire II.
<b>Compétence</b>	Les candidat/e-s aménagent les locaux d'habitation et les locaux fonctionnels en tenant compte de l'entreprise et des besoins individuels.  Elles/ils sont capables de planifier des prestations, de les organiser, de les effectuer et de les contrôler; elles/ils agissent en tenant compte des aspects économiques et écologiques et des besoins des clients.  Elles/ils sont capables d'initier les membres du ménage, les personnes en formation et les collaborateurs aux différentes activités et de les former.  Elles/ils sont capables d'évaluer et de calculer les prestations du ménage.
<b>Contrôle de compétence</b>	60 minutes écrit 30 minutes pratique (avec instruction) Pondération : écrit $\frac{2}{3}$ , pratique (avec instruction) $\frac{1}{3}$
<b>Niveau</b>	3 (examen professionnel)
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	Les candidat/e-s <ul style="list-style-type: none"><li>• organisent et aménagent des locaux techniques et d'habitation en tenant compte d'aspects actuels;</li><li>• connaissent différentes méthodes de gestion du temps et du travail et les appliquent de manière efficiente;</li><li>• planifient, organisent et effectuent toutes les activités de façon rationnelle et selon les principes ergonomiques;</li><li>• instruisent et dirigent des collaborateurs et des personnes en formation;</li></ul>

- gèrent les matériaux, les machines, les appareils, les outils et les moyens auxiliaires en tenant compte des ressources et effectuent des travaux de maintenance simples;
- choisissent des matériaux, des appareils, des machines en fonction des besoins et de l'entreprise et justifient leur choix;
- sont capables d'évaluer des services et d'en calculer la rémunération;
- analysent un budget de travail et l'adaptent à une situation nouvelle.

## **Contenus**

- Formes d'habitat, locaux techniques et principes en matière d'aménagement
- Planification du travail et organisation, budget de travail ménager
- Aménagement de la place de travail, ergonomie et sécurité
- Méthodes de travail
- Outils, appareils et machines (entretien et maintenance, critères d'achat)
- Valeur du travail ménager
- Calcul des prestations du ménage

## **Certification**

La compétence certifiée est reconnue en tant que qualification partielle pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole et de gouvernante / gouvernant de maison.

## **Durée de validité pour le prestataire**

4 ans dès la date d'enregistrement

## **Prestataires**

Centres de formation en économie familiale et en agriculture

## **Forme de l'offre**

Cours blocs, cours à la journée ou en soirée

## **Durée (recommandation)**

40 heures, réparties en 30 heures de cours et env. 10 heures d'étude sur le plan personnel

## **Validité du certificat de module**

6 ans à dater de la certification